

L'ÉDITO**par la Rédaction**

Le personnel de L'Avenir passe à l'action

Le personnel des Editions de L'Avenir rejette massivement l'autorité de l'actuel directeur des rédactions. À la fois dans l'organisation quotidienne de l'entreprise et dans les négociations en cours.

Dans la vie d'une entreprise, il y a des périodes sombres, des moments difficiles. Le personnel des EDA, confronté au vaste plan de restructuration annoncé mardi dernier, en fait la douloureuse expérience en ce moment.

Hier, à l'occasion d'un conseil d'entreprise extraordinaire, la direction du groupe de presse wallon a présenté aux représentants des travailleurs les grandes lignes d'un plan de redéploiement qui devrait être appliqué au cours des prochains mois pour assurer la pérennité de ses activités. Tant pour le journal imprimé que pour les développements digitaux. Mais les grandes lignes de ce plan, seulement... En revanche, ce qui est certain, c'est que la direction a dévoilé les premiers éléments de la restructuration - entendez : le plan social - qui devrait toucher 70 travailleurs au total, dont 56 personnes ayant atteint l'âge de 56 ans, par le biais d'un vaste plan de prépension. Inacceptable ! Inqualifiable ! Surtout s'il faut, simultanément, mettre en œuvre un ambitieux projet de croissance éditoriale...

Autant d'incompréhensions, de doutes, d'inquiétudes qui ont été exprimés, hier en fin de journée, par le personnel des EDA réuni en assemblée générale. Attachés à leur titre, à leur entreprise, à leurs lecteurs, les employés n'ont obtenu que très peu de réponses à l'ensemble des questions qu'ils posent : sur les délais, sur les moyens, sur le choix du futur format « berlinois » à partir du mois de décembre, également.

Mais les membres du personnel n'en restent pas là. À l'issue de l'assemblée, ils ont voté à l'unanimité (moins deux abstentions) un texte par lequel ils déclarent ne plus reconnaître l'autorité décisionnelle de Philippe Lawson, l'actuel directeur des rédactions, ni son rôle éditorial. De même, les membres du personnel ne considèrent plus ce dernier comme un « interlocuteur pertinent » dans le cadre des négociations en cours. Et, dans la foulée, le personnel demande instamment à la direction de l'entreprise de désigner les deux rédacteurs en chef adjoints comme interlocuteurs uniques dans tous les domaines en attendant que soit nommé un rédacteur en chef, en interne.

Des périodes sombres, donc, des moments difficiles... Mais dans l'espoir d'un « Avenir » meilleur !